

Le projet pour l'enfant, de l'intention à sa pratique

Le projet pour l'enfant, une narration à définir

Les nouvelles dispositions légales renforcent la place consacrée, depuis la loi du 5 mars 2007, à l'évaluation des besoins de l'enfant. Cela dans un souci affiché de sécurisation des parcours, notamment en matière de cohérence et de continuité, à travers une pièce maîtresse qu'est le projet pour l'enfant. La protection de l'enfance s'est dotée d'un outil unique, document qui pourrait n'apparaître qu'essentiellement administratif, mais qui constitue un processus et promeut l'existence d'un être à protéger, d'une famille à soutenir, d'une individualisation à advenir.

Cette formation propose d'aborder le sens de cet écrit à travers l'étude des concepts clés qui le constituent. De l'historisation de la démarche, au décryptage du système actuel de protection de l'enfance, en passant par la réactualisation de théories psychoaffective constitutives de l'acteur principal : l'enfant. Autant de domaines à expliciter ou à revisiter pour élaborer au plus juste et rendre efficaces l'accompagnement et l'engagement des professionnels. La référence éducative à l'enfant, ici fondamentale, viendra s'appuyer et coordonner le projet pour l'enfant.

Si, « Le PPE est plus qu'un document à établir puisqu'il vient radicalement modifier les pratiques des professionnels » (ONPE), il grave et recentre sur

Paris

Stage

SM26-18

Tarif

819 €

Dates

21-22 mai, 12 juin 2026 (soit 21 h sur 3 jours)

l'essence même des missions : l'appréhension prospective de l'enfant maltraité et de sa famille.

La mobilisation des parents, leur participation est ici interrogée voire requise. Elle dépendra en partie de l'histoire familiale, des troubles de la parentalité, de la nature des traumatismes en présence, de leurs collisions et des prises en charge. Autant de paramètres qui viendront mettre à mal l'intention du législateur face à la désorganisation et à la discontinuité des systèmes familiaux dont on a le souci.

De l'évaluation à la mise au travail entre chacun : enfant, parents, travailleurs sociaux, institutions, le défi à relever est actuel, pragmatique ou utopique, il est en tout cas passionnant.

Conçu et animé par Thomas Souris, psychologue clinicien. Participation d'intervenants spécialisés.

Le Copes, créé en 1970 par le professeur Michel Soulé, propose aux professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de la famille un espace de pensée et d'échanges autour de leurs pratiques. Les formations apportent les éléments théoriques indispensables pour rendre compte de la clinique avec sérieux et éthique.

L'équipe du Copes s'engage à être fidèle aux valeurs qui le fondent et à ce qui nourrit son engagement dans chaque projet :

- Faire preuve de rigueur scientifique en s'appuyant sur les travaux psychanalytiques sans dogmatisme et avec une ouverture aux autres disciplines.
- Faire appel à des formateurs à la pratique clinique riche, engagée et reconnue.
- Accueillir des professionnels aux profils et fonctions complémentaires.

L'objectif est double :

- Maintenir l'adhésion à des valeurs psychodynamiques, identité du Copes dans le métissage entre clinique et théorie.
- Répondre au plus près des préoccupations et des attentes des équipes avec la volonté de partir de leur expérience.

Le Copes tente de mettre l'humain au cœur des enjeux, des décisions, tient à la fidélité à ses idéaux, à l'engagement auprès des enfants et de leur famille.

Préserver le plaisir de penser ensemble, tisser des liens, éprouver la confiance, le sens des missions de chacun : tel est l'objectif des formations !

Copes

Formation pour les professionnels
de l'enfance, de l'adolescence et de la famille



www.copes.fr

26 boulevard Brune 75 014 Paris
Tél. 01 40 44 12 27
Numéro d'existence 11.75.02.184.75
formation@copes.fr